



# INFONZ

Echos des syndicats et sections syndicales de  
l'Union Locale FO de Saint-Nazaire et région



n° 20 - 3 ème année : septembre 2016.

## Union Locale des syndicats Cgt-FORCE OUVRIERE de Saint-Nazaire et région

Secrétaire Général : Gérard Caillon

4 rue François Marceau - 44600 Saint-Nazaire

Tel : 02 40 22 52 35 - Fax : 02 40 22 15 04

Lundi au jeudi : 9h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30

Site : [www.ulfonz44600.fr](http://www.ulfonz44600.fr)

Mail : [ul.force.ouvriere.nz@wanadoo.fr](mailto:ul.force.ouvriere.nz@wanadoo.fr)

Permanence Juridique : Mardi après-midi sur rendez-vous.

Permanence AFOC : sur rendez-vous.

Permanence Retraités : Jeudi après midi.



**Loi Travail :  
le combat continu !**

Meeting du 7 septembre à Nantes



... 15 septembre :  
Grève et manifestation  
à St Nazaire



## Rentrée scolaire dans le secondaire : propagande et réalité.

Dans une longue interview à *Ouest France* le 29 août, Mme Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation Nationale, a annoncé, « *face aux polémiques ... une rentrée scolaire apaisée* ».

L'Infonz a demandé à des enseignants FO de l'UL de décrire la réalité ... pas aussi idyllique que le prétend la ministre. Nous avons rencontré Isabelle Cadec prof. de technologie au collège Albert Vinçon, Jérôme Guyon prof. d'histoire-géographie au collège de Montoir, Eric Marcel prof. d'histoire-géographie au lycée Aristide Briand et Jacques Marchand prof. d'anglais au lycée Galilée de Guérande.



De gauche à droite : Jacques, Isabelle, Eric et Jérôme.

**INFONZ** : la ministre affirme tout d'abord que « *l'on voit les effets des nouveaux recrutements* » : 42 338 postes ont déjà été créés.

**Eric** : ce ne sont pas des postes créés, mais des recrutements. De plus, derrière cet affichage elle passe sous silence les nombreux départs en retraite non compensés et l'augmentation du nombre d'élèves dans le secondaire. En réalité il n'y a eu que 2 804 prof. en plus - « équivalent temps plein », sans que ce soit d'ailleurs des emplois statutaires - certifiés ou agrégés - mais plutôt des contractuels - pour une augmentation de 30 000 élèves !

**Jérôme** : en conséquence les conditions de travail se dégradent vraiment. Ce que la ministre passe sous silence c'est qu'il y a de plus en plus d'élèves par classe. Par exemple en collège nous avions auparavant souvent 25 élèves au maximum. Cette année :

- Au collège Pays Blanc de Guérande ils sont 28 en 6<sup>ème</sup>, 29 à 30 en 5<sup>ème</sup>, auxquels il faut ajouter 2 élèves handicapés à intégrer par classe<sup>1</sup>. Certaines salles de classe sont même trop petites !

- Au collège de St Brévin : 28 élèves par classe en 4<sup>ème</sup>, 30 en 3<sup>ème</sup>.

- Au collège de Montoir : 28 élèves par classe en 4<sup>ème</sup>, 29 en 3<sup>ème</sup>

Et c'est la même chose au collège Grand Air de La Baule, à Albert Vinçon etc ...

**Eric** : au lycée Aristide Briand certaines classes sont à 35 élèves. En STI 2D par exemple, on est passé de moins de 20 à plus de 30 : tu imagines les difficultés : il y a beaucoup de travail de technologie réalisable qu'en petits groupes ....

**INFONZ** : répondant à une question du journaliste sur l'attractivité du métier d'enseignant, elle répond que « *les difficultés de recrutement ... (n'ont plus) rien à voir avec la situation de 2011<sup>2</sup>* ».

**Jacques** : La ministre est contredite par le dernier rapport de la Cour des Comptes : le pourcentage de postes d'enseignants du secondaire (hors EPS<sup>3</sup>) non pourvus en 2011 était de 9,26 %, on en est à 19,5 % en 2016.

Ce même rapport fait état : « *... des disciplines de recrutement dans le secondaire (sont) sinistrées depuis des années : à noter que c'est de pire en pire* ». En anglais, 16,71 % de postes sont non pourvus ; 17,33 % en lettres modernes ; 42,65 % en allemand et 54,29 % en lettres classiques !

**Jérôme** : le ministère, en difficulté, fait en conséquence appel à de plus en plus de contractuels et de vacataires. Des salariés au chômage se voient ainsi affectés dans des postes d'enseignants dans des conditions très difficiles.

J'ai l'exemple d'un collègue dans cette situation. Il doit enseigner les SVT<sup>4</sup> pour un service de 13 h. par semaine (ce qui n'est pas un temps plein de 18 h), sur les trois collèges de Montoir de Bretagne, Pierre Norange à Saint-Nazaire et St Brévin ... cela pour un petit salaire et avec des déplacements importants (il habite à 40 km) !

**INFONZ** : la ministre prétend de plus que l'attractivité du métier d'enseignant s'est améliorée du fait de « *la nouvelle formation initiale et les revalorisations de salaires y sont pour beaucoup* ».

**Eric** : au contraire de ce qu'elle affirme le métier n'attire plus. Revalorisation de salaires ? Elle fait référence à l'accord dit de PPCR<sup>5</sup> signé par la CFDT, l'UNSA et la FSU. L'augmentation affichée de 21 points d'indice<sup>6</sup> sur la carrière masque notamment :

- 9 points ne sont que l'intégration de prime au salaire

- la suppression de la prime annuelle de 500 € pour dépassement des 3 h. supplémentaires hebdomadaire.

<sup>2</sup> Présidence Sarkozy

<sup>3</sup> Education Physique et Sportive

<sup>4</sup> Sciences de la Vie et de la Terre

<sup>5</sup> Parcours Professionnel Carrière Recrutement

<sup>6</sup> 4,6581€ brut le point soit 96 € brut.

<sup>1</sup> Classes dites « ULIS » : voir Infonz n° 10 de mai 2015.

- l'augmentation des cotisations retraites passant de 8 % à 11,1 % en 2020
- l'allongement de la carrière de 30 à 36 ans pour être au maximum ; beaucoup de jeunes débutant après 25 ans n'en verront pas la couleur...
- la notation dont dépendent nos progressions de salaires disparaît au profit d' « évaluations de comportement » !

**Jacques :** et puis, la ministre pense t'elle que les augmentations de 0,4 % en juillet et 0,8 % en janvier 2017 nous ferons oublier les salaires bloqués depuis 6 ans et les 8 % de perte de pouvoir d'achat !

**Isabelle :** c'est d'ailleurs pourquoi beaucoup de collègues compensent les faibles niveaux de rémunérations par des heures sup.

**Jérôme :** quand à la prétendue « attractivité » de la nouvelle formation initiale, il est nécessaire de rappeler qu'un professeur stagiaire, en plus des journées de formation dans les ESPE<sup>7</sup>, doit faire 9 heures de cours par semaine, occupant ainsi un demi-poste.

Il ne faut pas s'étonner que pas mal de jeunes stagiaires ayant réussi le concours jettent l'éponge pendant l'année de stage. Sinon, après 5 ans d'étude, le salaire de départ est de 1 320 € net et une nomination souvent en banlieue parisienne ....



**INFONZ :** répondant à la question sur les « remous suscités par sa réforme des collèges », la ministre explique : « la réforme va se faire car nous avons actionné tous les leviers : ... enseignements interdisciplinaires, nouveaux programmes ... plan numérique ... 700 00 jours de formation ».

**Jacques :** contrairement à ce qu'elle prétend il y a eu effectivement de sérieux « remous » et une franche résistance des enseignants à cette réforme avec notamment 4 grèves bien suivies en début d'année à l'appel de FO, la CGT, la FSU et le SNALC.

**Jérôme :** parlons-en de ses « leviers ». Concrètement les programmes de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4

ème et 3<sup>ème</sup> changent en même temps ! Pour un prof., tous les cours sont à refaire la même année !

De plus, seule une partie des manuels ont pu être renouvelés : les éditeurs n'ont pas pu suivre et les établissements n'ont pas eu les crédits pour tous les achats nécessaires. En SVT par exemple on doit travailler avec des photocopies. De plus on doit participer à de plus en plus de réunions, car les programmes sont maintenant par cycle de 3 ans, il faut donc se coordonner en permanence entre collègues.



**Isabelle :** les « 700 000 heures pour aider les profs » c'est 4 jours l'an dernier et 2 jours cette année, non remplacés : pour écouter une propagande sur la réforme et pour en préparer, entre nous, la mise en œuvre ...

**Eric :** le nouvel « enseignement interdisciplinaire » implique la diminution des heures de cours disciplinaires : par exemple un élève de 3<sup>ème</sup> passe d'une fourchette de 29 h (sans option) à 34 h avant la réforme à un horaire imposé de 26 heures depuis la rentrée : ce qui fait jusqu'à moins 8 h d'enseignement pour certains !

Pour cette année, les effectifs en collège ont été maintenus. Mais les chefs d'établissement ont bien précisé : « pour cette année » !

**Isabelle :** un exemple de ce qu'est un projet d'EPI<sup>8</sup> : en 3<sup>ème</sup>, construire sur deux trimestres, une éolienne. Cela mobilise ensemble la physique, les maths et la technologie. C'est intéressant bien sûr, mais d'abord pour nous c'est un « bouffe temps » important et c'est pris sur les 26 h des élèves : les bons élèves s'y retrouveront mais ceux un peu à la traîne ne suivront pas et perdront au final de précieuses heures d'enseignements disciplinaires.

**INFONZ :** sur les classes bilangues, la ministre annonce que : « Il n'y avait pas de raisons de maintenir les bilangues destinées à quelques élèves, alors que tous vont bénéficier de l'enseignement d'une seconde langue vivante dès la 5<sup>ème</sup> grâce à la réforme ».

**Jacques :** par delà cette présentation « égalitaire » son objectif, c'est encore une fois, de gagner des heures d'enseignement.

**Isabelle :** sur le bassin de St Nazaire, il y a disparition de classes bilangues prétendument « élitiste » : par exemple au collège Albert Vinçon la classe anglais / espagnol est supprimée, de même la « classe euro » au collège Grand Air de La Baule.

<sup>7</sup> Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education

<sup>8</sup> « Enseignement Pratique Interdisciplinaire »



**Jérôme:** avec cette réforme, les élèves apprendront les langues plus tôt mais sans heures de plus sur toute une scolarité de collège. Or 2 h ½ par semaine pour apprendre une langue étrangère cela ne suffit pas ....



**INFONZ :** il y a aussi en cette rentrée, le « *renforcement de la sécurité dans les établissements scolaires* »

**Jacques :** pour FO, avant tout, il faut réaffirmer que la sécurité c'est l'affaire de l'administration, pas des enseignants lesquels ont seulement une mission d'instruction.

**Jérôme :** si tu prends le collège de Montoir, nous faisons déjà par an deux exercices incendie, plus trois de confinement « Seveso » et maintenant il faut ajouter - pris sur le temps d'enseignement - des exercices de « mise en sûreté » en cas d'intrusion / attentat. Il y a aussi des formations aux premiers secours : qui le fera ? Les infirmières manquent cruellement ; les profs volontaires ? Et sur quelles heures ?

**Eric :** Tout cela est bien flou. D'autant que les simulations d'intrusion / attentat sont anxiogènes : tant pour le personnel que pour les élèves et les parents, le risque est de constater que nous sommes démunis. Les élèves sentiront qu'on ne sait pas vraiment comment réagir. On va peut être d'ailleurs plutôt s'orienter vers des « débats » avec les élèves ....

### **Le maire de St Nazaire prétend remettre en cause l'accord de 1980 avec les UL !**

Le Jeudi 7 juillet 2016 les organisations syndicales FO, CGT, FSU, CFDT ont été reçues par le maire de Saint-Nazaire M. Samzun accompagné de son chef de cabinet et de M. Gros, directeur général des services, au sujet de la facturation des charges des locaux syndicaux : pour l'UL FO ce serait environ 6 500 €/an !

**Joël DANTO** et **Gérard CAILLON** représentaient l'UL. En accord avec la CGT et la FSU Joël est intervenu le premier :

« J'ai évoqué la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre de la maison du peuple par le candidat à la présidence de la République (François Mitterrand) en citant

que j'étais, de par mon âge, le seul présent de cette assemblée.

J'ai évoqué les accords passés à cette époque avec le Maire Mr Etienne Caux : ne pas faire supporter aux syndicats les charges de ces futurs locaux.

J'ai rappelé le passé historique, le mouvement ouvrier marqué fortement par la force syndicale de notre ville ouvrière. J'ai rappelé que les maires précédents, Mrs Caux et Batteux, ont toujours respecté ces accords.



Joël Danto

C'est la raison pour laquelle nous étions surpris de cette facturation pour les syndicats, d'autant plus qu'il n'y a eu aucun préalable ni entrevue, seulement l'envoi de facturations pour 2015 et 2016 sans aucuns détails.

Le maire a rétorqué que la situation avait changé il a évoqué les difficultés financières et les réductions des dotations de l'Etat.



Ce à quoi je lui ai répondu que ce n'était pas notre affaire et qu'il fallait qu'ils s'en prennent à ceux qui décident ces réductions : ses collègues du parti gouvernemental dont il fait parti.

Je lui ai rappelé qu'il était élu d'une majorité de Nazairiens, qui n'apprécieraient sans doute pas le sort qu'il voulait faire aux organisations syndicales et que la cible de faire payer les syndicats était peut être mal choisie. Je lui ai dit qu'on pourrait le faire savoir aux Nazairiens.

*Le Maire s'est alors fâché tout rouge. Je lui ai également rappelé nos demandes d'entrevues restées sans réponse, en lui faisant remarquer qu'avec son prédécesseur Mr Batteux suite à une demande d'entrevue nous étions toujours reçus dans les quinze jours ».*

Gérard Caillon a rappelé de son côté que la municipalité ne respectait pas non plus la convention signée en 2009, notamment sur la transmission annuelle des éléments financiers afférents à ces charges.

Il a indiqué que ces charges financières supplémentaires porteraient un lourd préjudice au budget de notre Union Locale et risquerait de remettre en cause l'emploi de notre secrétaire administrative.

N'ayant aucune réponse, voire de discussion sereine avec le Maire, **la délégation FO a décidé de quitter la réunion**, suivi par la CGT. Selon la FSU notre départ a perturbé et inquiété le Maire.

De nouvelles réunions sont prévues. Celle du 14 septembre, en absence du maire, n'a rien donné, sinon une manifeste confusion côté mairie ...

A SUIVRE !

### **Vente de STX France : FO écrit au premier ministre.**

Des informations, parues dans la presse, évoquent un risque de liquidation du groupe coréen *STX Offshore Shipbuilding* - actionnaire majoritaire de STX France - ainsi que la vente du site de St Nazaire.

Face à ces informations inquiétantes pour l'avenir du chantier naval et de tous les emplois qu'il génère, la section FO de STX avec l'appui de ses instances locales et départementales a écrit au 1<sup>er</sup> ministre pour obtenir une entrevue au plus vite.

Face à la gravité de cette situation, FO revendique que l'Etat prenne toutes ses responsabilités et s'implique totalement pour garantir l'avenir du Chantier Naval de St Nazaire et de tous les emplois **en le nationalisant ou, à défaut en devenant l'actionnaire majoritaire.**



### **Association des retraités**

Samedi 6 septembre 2016, l'Association des retraités FO de St Nazaire et sa région était en goguette à Clisson.



Magnifique journée, soleil ardent, visite détaillée de Clisson le matin avec une guide très compétente, repas au restaurant le midi puis visite du parc La Garenne Lemot avec la conférencière.



Les chemins ombragés sur les bords de la Sèvre Nantaise ont été fort appréciés.

La journée s'est achevée autour d'une dégustation de Muscadet sur Lie au Domaine Chéreau Carré.

Les 22 participants à cette journée en garderont un excellent souvenir.

**Didier Zeau** responsable des sorties.

*PS: prochaine sortie « Spectacle cabaret la cloche », samedi 14 janvier 2017 après midi les inscriptions sont en cours .....*

### **Agenda**

- Lundi 3 octobre : CA de l'UD élargie (Couéron).
- Mardi 18 octobre : CE de l'UL
- Jeudi 17 novembre : CA de l'UDR 44
- Mardi 22 novembre : réunion d'information de Pôle Emploi à l'UL (après midi).
- Mardi 22 novembre : CE de l'UL
- Stage "Découverte FO" du 21 au 25 novembre

## Les faits sont les faits ...

### D'un côté : ça marche pour eux !

Depuis 3 ans la France est champion d'Europe des dividendes. Les entreprises françaises ont versé 40 milliards de dollars de dividendes au deuxième trimestre : une progression de 10,2 % que seuls les Pays-Bas et la Corée du Sud ont réussi à surpasser.

9 sociétés françaises sur 10 ont augmenté leurs dividendes ou les ont maintenus.

Les banques françaises, la Société Générale, BNP Paribas et Crédit Agricole ont notamment augmenté le versement des dividendes de 50 à 70 %.

(Source « Henderson Global Investors » dans Les Echos)

### (« Merci qui » ?.....)

Les impôts des entreprises ont baissé de 21 milliards depuis 2012 : réductions financées par les ménages ....

(« Ouest France » 10 - 11 septembre : extraits de l'entretien avec Mathieu Plane économiste à l'OFCE)

### De l'autre côté : ça ne marche plus !

Depuis 2012 (présidence Hollande) il y a eu 34 milliards de prélèvements supplémentaires sur les ménages<sup>9</sup> (1300 € en moyenne par ménage) : impôt sur le revenu, TVA, taxe sur les produits pétroliers et autres taxes, fiscalité locale ...

La baisse correspondante de pouvoir d'achat a eu des effets immédiats sur l'activité économique avec une réduction des carnets de commande.

(« Ouest France » 10 - 11 septembre)

---

En 2014, la moitié des ménages vivaient avec moins de 20 150 € annuels, soit 1 679 € par mois.

Ce ne sont pas les seuls chiffres de cette enquête qui donnent un visage alarmant de la situation des familles françaises.

14,1% de la population vit sous le seuil de la pauvreté<sup>10</sup>, soit 9 millions de personnes.

(Revenus fiscaux et sociaux - Enquête de Insee)

<sup>9</sup> 60 milliards depuis 2010 (sous présidence Sarkozy)

<sup>10</sup> Le seuil de la pauvreté est fixé à 60% du revenu médian, soit 1 008 € par mois

## Les Nôtres

Ils nous ont quittés cet été :

- **Paul POISSON**, compagnon de route de Paul Malnoë, Raoul Violet et Guy Le Dihouron, délégué FO au Chantiers de l'Atlantique pendant de longues années.



A sa retraite il avait assuré la présidence de l'Association des retraités Force Ouvrière de Saint-Nazaire et sa région et ce jusqu'en 2005. Petit par la taille mais grand militant de notre organisation syndicale qu'il défendait de toute sa force, il nous restera de lui sa gentillesse et son dévouement au service des autres.

- **Michel TREMOUREUX** tourneur fraiseur à Airbus Saint-Nazaire syndiqué FO et, depuis sa retraite, membre du conseil d'administration des retraités F.O, membre de l'association des Amis de François Blancho (ancien maire de Saint-Nazaire lui-même syndiqué à F.O)



- **Jean Pierre HULCOQC** peintre cellule avion à Airbus Saint-Nazaire, syndiqué FO et, depuis sa retraite trésorier adjoint de la C.A des retraités F.O



Nous présentons nos sincères condoléances aux familles de nos 3 camarades.